



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Alpes-Maritimes

D.O.S.

Nice, le 3 mai 2022

Affaire suivie par :  
Patrick BERETTA

Tél : 04 93 72 63 91  
Mél : languesdos06@ac-nice.fr

53, avenue cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'Education nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs  
les inspectrices et inspecteurs  
chargés de circonscription du 1<sup>er</sup> degré

**Objet :** Dispositif EILE (enseignements internationaux de langues étrangères), Préparation de la rentrée 2022

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription à un enseignement optionnel de langue vivante étrangère dans le premier degré.

Ce dispositif propose un enseignement optionnel de langue vivante étrangère, adossé au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), qui vise l'acquisition du niveau A1 en fin de CM2.

Il est régi par les accords bilatéraux de coopération pédagogique avec les pays concernés.

Cet enseignement s'adresse **uniquement aux élèves du CE1 au CM2**, en dehors des 24 heures hebdomadaires obligatoires d'enseignement. Il est **ouvert à tous les élèves dont les parents en font la demande**, et sa mise en œuvre effective dépend des moyens humains mis à disposition par le pays partenaire concerné.

**Le volume horaire hebdomadaire** d'un cours d'EILE est de **1h30** et les programmes, adossés au CECRL, sont construits par le ministère de l'Education nationale en partenariat avec chacun des pays. Les cours ont lieu dans les locaux scolaires.

S'agissant d'un dispositif Education nationale, le maire n'a pas qualité pour refuser des cours d'EILE dans les écoles de la commune.

Le dialogue avec le maire et son équipe doit être recherché pour trouver un consensus.

Les enseignants étrangers mis à disposition auprès des DSDEN maîtrisent la langue française au niveau B2 minimum. Leur accueil en circonscription est l'occasion de rappeler le cadre institutionnel d'exercice, de présenter le plan d'inspection, de proposer des actions de formation et de communiquer tout document facilitant leur prise de poste. Lors de l'accueil, l'IEN signe également le PV d'installation transmis par le service de la DOS de la DSDEN.

Vous trouverez en pièce jointe le nouveau formulaire national d'inscription à l'enseignement optionnel d'EILE qui ne doit en aucun cas être modifié. Vous trouverez également le courrier d'information destiné aux familles.



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Alpes-Maritimes

Je vous remercie d'en assurer la diffusion systématique auprès des parents, selon les modalités choisies par les directeurs et directrices d'écoles relevant de votre circonscription.

Il vous appartient de recueillir l'ensemble des demandes et de réunir les éléments permettant de dresser des projets précis de carte scolaire pour chacune des langues et cultures concernées.

Ces demandes seront étudiées en étroite collaboration en premier lieu avec les responsables étrangers et dans un second temps avec les municipalités sous votre couvert.

Les propositions d'ouvertures, de fermetures ou de reconductions de cours nécessitent obligatoirement la vérification du nombre d'élèves désireux de suivre ces enseignements, (**10 élèves minimum** pour un cours, **29 élèves minimum** pour deux cours), l'avis du directeur ou de la directrice de l'école d'implantation et celui du consulat.

Par ailleurs, des regroupements d'élèves de différentes écoles peuvent être organisés à **la seule condition** que ces écoles soient très proches les unes des autres et qu'elles fonctionnent avec les mêmes horaires.

Vos propositions devront parvenir au service de la DOS, bureau des langues ([languesdos06@ac-nice.fr](mailto:languesdos06@ac-nice.fr)) pour le **vendredi 27 mai 2022**. Ces propositions sont récapitulées dans les fiches jointes intitulées « projet de cours 1er degré R 2022 ». Ces remontées pourront être réajustées tout au long de la première quinzaine de septembre.

En outre, je vous demande de bien vouloir transmettre vos rapports d'inspections ou de visites de classes concernant les enseignants EILE à madame Aude CANONNE, Inspectrice de l'Éducation nationale, IEN référent, avec copie à la DOS, bureau des langues ([languesdos06@ac-nice.fr](mailto:languesdos06@ac-nice.fr)) qui se tient disponible pour organiser l'inspection de ces professeurs.

Laurent LE MERCIER

**Pièces jointes :**

Formulaire d'inscription EILE pour RS 2022  
Lettre destinée aux familles pour RS 2022  
Projets de cours EILE 1D R2022 (arabe, turc, portugais et italien)  
Liste récapitulative élèves EILE 1<sup>er</sup> degré